

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Un travailleur sur trois n'a pas été malade une seule fois en 2018, mais l'absentéisme pour cause de maladie continue d'augmenter en Belgique

- Un travailleur sur trois n'a pas été une seule fois absent pour cause de maladie l'année passée ;
- Le revers de la médaille est que deux tiers des travailleurs ont été absents au moins un jour pour cause de maladie ;
- En moyenne, le Belge est malade 12,6 jours par an ; c'est 3,2 jours de plus qu'il y a dix ans ;
- La fréquence de l'absentéisme pour cause de maladie a aussi légèrement augmenté, passant de 1,2 fois par an en 2008 à 1,4 fois en 2018.

Bruxelles, le 15 février 2019 – Environ un travailleur sur trois dans le privé (soit 36 %) n'a pas été une seule fois absent pour cause de maladie l'année passée. Le revers de la médaille : presque deux tiers (64 %) des travailleurs ont été absents au moins un jour pour cause de maladie. L'absentéisme pour cause de maladie en Belgique a continué d'augmenter pour atteindre en moyenne 12,6 jours par an en 2018. Cette augmentation est principalement due au taux d'absentéisme de longue durée qui a augmenté de 75 % en dix ans. C'est ce qui ressort des chiffres de SD Worx, prestataire de services RH de plus de 700 000 travailleurs auprès de 20 500 entreprises belges dans le secteur privé.

Le Belge est de plus en plus longtemps absent du travail pour cause de maladie

L'absentéisme pour cause de maladie chez les travailleurs belges ne cesse d'augmenter. Le nombre moyen de jours de maladie a augmenté de 34 %. Concrètement, ceci signifie qu'en 2018, le Belge a été absent en moyenne 12,6 jours pour cause de maladie (contre 9,4 en 2008). Le taux d'absentéisme total est passé de 4,15 % à 5,54 % depuis 2008, ce qui représente une hausse de 40 %.

Le taux d'absentéisme de courte durée (absence de moins d'un mois) est passé de 2,63 % à 2,78 %. Ce dernier chiffre représente une augmentation de 14,40 % par rapport au chiffre de 2008 (2,43 %). Concrètement : en 2018, le Belge a été malade pour une courte durée pendant 2,78 jours en moyenne sur cent jours de travail.

L'augmentation importante de l'absentéisme total pour cause de maladie est principalement due à l'absentéisme de longue durée (absence pour cause de maladie d'un mois à un an) qui ne cesse d'augmenter. L'année passée, l'absentéisme de longue durée s'élevait à 3,03 %, contre 1,73 % en 2008. Il s'agit d'une augmentation de 75,1 %.

L'absentéisme de longue durée augmente davantage dans les très grandes organisations

Le nombre de travailleurs absents pour une longue durée continue d'augmenter : près de 12,3 % des travailleurs dans le secteur privé belge sont restés chez eux entre un mois et un an l'année dernière pour cause de maladie ; l'année précédente, ce chiffre s'élevait à 11,7 %. « *Cet absentéisme de longue durée augmente plus fortement dans les très grandes organisations comptant plus de 1 000 travailleurs. En dessous de 50 travailleurs, on observe une stabilisation,*

voire même un léger recul. Il s'agit néanmoins d'un point d'attention pour toutes les organisations », explique François Lombard, Senior Consultant chez SD Worx.

Mesures préventives pour lutter contre l'absentéisme

« Les organisations essaient de plus en plus de miser sur la prévention, e.a. en organisant des formations pour les dirigeants, en encourageant un style de vie sain chez les collaborateurs... Outre une liste de mesures, elles cherchent une approche intégrée et sont par conséquent en quête d'une meilleure compréhension des facteurs qui causent ou renforcent l'absentéisme. »

Le coût direct moyen de la maladie augmente aussi

François Lombard de SD Worx, a aussi vu les coûts augmenter sensiblement ces dernières années : *« Par ex. pour une organisation de 100 travailleurs, il s'agit en moyenne de 100 000 euros (salaire garanti) par an, sans compter les frais de remplacement ou d'autres frais indirects. Dans l'intérêt des individus et des organisations, People Analytics offre de nouvelles possibilités afin de mieux comprendre la dynamique spécifique des causes et déclencheurs dans chaque entreprise. Nous parvenons ainsi ensemble à développer une action préventive plus ciblée et à intervenir plus rapidement – de préférence avant que quelqu'un ne soit absent pour cause de maladie. »*

Plus d'informations ?

Eva De Schryver

M. 0496 02 67 08

E-mail : eva.deschryver@sdworx.com

À propos de SD Worx

Acteur européen de premier plan dans le domaine du payroll et des RH, SD Worx propose un large éventail de solutions à des clients du monde entier, dont des services de payroll, ressources humaines, support juridique, formation, automatisation, consultance et externalisation. Dans toutes ses activités, SD Worx place le client au centre de ses priorités, mise pleinement sur la numérisation et s'engage dans la croissance internationale. Aujourd'hui, plus de 65 000 petites et grandes organisations du monde entier font confiance aux plus de 70 années d'expertise accumulées par SD Worx.

Les 4 150 collaborateurs de SD Worx sont actifs dans dix pays : la Belgique (où l'entreprise a son siège), l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Irlande, le Luxembourg, l'île Maurice, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse. SD Worx calcule les salaires d'environ 4,4 millions de travailleurs et a enregistré un chiffre d'affaires de 443 millions d'euros en 2017. SD Worx est cofondateur de Payroll Services Alliance, un réseau stratégique mondial de grands prestataires de services de payroll dont les membres traitent un total de 32 millions de calculs salariaux.

Plus d'infos sur : www.sdworx.com